



# BULLETIN D'ENGAGEMENT LES 4 HEURES DU CMC



Du 11 et 12 Mai 2019

Course d'endurance au Circuit Carole (Tremblay 93)

N° de course souhaité

Nombre de machines engagées

PILOTE 1

PILOTE 2

NOM : .....

NOM : .....

PRENOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

.....

.....

TEL : .....

TEL : .....

EMAIL : .....

EMAIL : .....

LICENCE (type-n°) : .....

LICENCE (type-n°) : .....

N° CASM / PERMIS DE CONDUIRE : .....

N° CASM / PERMIS DE CONDUIRE : .....

MOTO CLUB : .....

MOTO CLUB : .....

Date de naissance : .....

Date de naissance : .....

TAILLE DE TEE-SHIRT .....

TAILLE DE TEE-SHIRT .....

MACHINE 1

MACHINE 2

MARQUE : .....

MARQUE : .....

ANNEE ET MODELE : .....

ANNEE ET MODELE : .....

Cylindrée et nb de cylindres : .....

Cylindrée et nb de cylindres : .....

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE DISPONIBLE SUR [www.carolemotoclub.fr](http://www.carolemotoclub.fr)

L'inscription comprend la participation à la course le dimanche et à 2 séances de qualification le samedi.

**Attention** : La journée du vendredi est organisée comme un roulage standard avec réservation à la journée **N'OUBLIER PAS DE RESERVER !** La vente par coupon de 20€/séance ne se fera que si des places sont libres.  
**Attention** : les entrainements du vendredi nécessitent également d'être licencié (annuel ou journée)

Les licences manifestation doivent être souscrites sur le site de la FFM : LJA1 (70€) ou LJA2 (110 €)

L'inscription engage chacun des 2 pilotes à respecter :

- le règlement particulier de l'épreuve et les règles générales et techniques de la Commission Nationale de Vitesse (CNV)
- les prescriptions du code sportif de la FFM,

Les participants reconnaissent céder à l'Organisation leur droit à l'image lors des 3 jours de manifestation.

RAPPEL : Les inscriptions ne seront prises en compte que sous les conditions suivantes :

- Bulletin d'inscription correctement rempli (toutes les informations renseignées et lisibles)
- Le règlement suivant le tarif indiqué ci-dessous
- 1 chèque (séparé du règlement des inscriptions) de caution de 500 euros par équipage
- 2 enveloppes timbrées (tarif lettre) à l'adresse d'un des pilotes (retour confirmation et chèque de caution)

Les frais d'inscription comprennent la location des transpondeurs.

Les chèques de caution seront renvoyés par courrier dans le mois suivant la course.

Les inscriptions répondant à tous les critères énoncés seront validées par les membres du Bureau du Club en tenant compte de leur ordre chronologique d'arrivée au secrétariat (cachet de la poste faisant foi). Si toutes les places sont prises, les inscriptions seront placées sur liste d'attente suivant les mêmes critères chronologiques.

Le Carole Moto Club se réserve cependant le droit de refuser toute demande d'inscription sans justification et sans recours possible.

Les désistements seront possibles jusqu'au 11 Avril 2019. Postérieurement à cette date les frais d'inscription seront remboursés sous réserve que le plateau soit complet et qu'un équipage remplaçant ait été trouvé sur la liste d'attente.

La simple réception du dossier d'inscription complet vaut engagement cependant des confirmations d'inscription seront envoyées par courrier au plus tard 10 jours avant la course. En cas de liste d'attente les participants seront tenus informés de la progression de leur place dans la liste.

Engagements	Membres du CMC	Membres d'autres clubs
Montant par équipage	720,00 €	780,00 €

	<u>MONTANT</u>	<u>N° CHEQUE</u>	<u>BANQUE</u>
ENGAGEMENT PILOTE 1			
ENGAGEMENT PILOTE 2			
CAUTION (1 par équipage)	500,00 €		

**IMPORTANT !!! Préciser au dos de chaque chèque le NOM et N° de Téléphone du pilote engagé**

Il est rappelé aux concurrents que leurs matériels et leurs motos sont placés sous leur entière responsabilité durant toute la manifestation. Ils doivent notamment en assurer la surveillance constante et ne pourront en aucun cas invoquer la responsabilité civile du club organisateur en cas de vol ou de dégradation.

Signatures